

Le 24 mars 2020

Monsieur le DASEN des Côtes d'Armor,

Cela fait maintenant plus d'une semaine qu'un plan de confinement a été déclenché au plan national pour tenter d'enrayer l'épidémie liée au COVID 19.

La crise sanitaire que nous traversons est d'une gravité extrême. Les personnels de l'Education de notre département en ont pris la mesure. Le bilan des derniers jours montre un grand élan de solidarité envers les personnels soignants et de nombreux exemples le prouvent. Les personnels donnent beaucoup de leur énergie, de leur temps et doivent parfois faire preuve d'inventivité (afin de palier à l'impréparation des outils numériques mis à leur disposition) pour assurer également la continuité pédagogique auprès des élèves dont les parents se retrouvent confinés à leur domicile.

Pour autant, nous, membres du CHSCTD, souhaitons attirer votre attention sur des dysfonctionnements qui nous semblent imputables aux services dont vous avez la responsabilité et qui exposent les agents à des risques aggravants. Nous en avons identifié au moins quatre, suite à des signalements qui nous remontent des agents eux-mêmes.

Nous constatons :

- une absence de coordination départementale (réelle ? Supposée, par manque de communication ?) entraînant des réponses contradictoires selon les territoires, entre chefs de service... Cela contribue à aggraver les RPS (conflits de valeur) dans un contexte de forte anxiété liée à l'épidémie ;

- une absence de matériel de protection pour les agents volontaires (gels, masques, gants, serviettes à usage unique), accroissant le risque de contamination tant des agents entre eux que des agents avec le public accueilli (à ce titre, certains agents nous ont déjà fait remonter des cas de contamination) ;

- des pratiques localement contraires aux normes nationales avec des pressions exercées individuellement par personne d'autorité sur des agents visant à contraindre au volontariat ou à imposer des pratiques de continuité pédagogique contraires aux mesures de confinement.

- une activité en télétravail à la fois chronophage et frustrante qui génère un stress et une fatigue démultipliés. Si l'on ajoute l'avalanche de messages nous indiquant tous les outils mis à disposition, certains collègues expriment un débordement important et une surenchère technologique (d'autant plus que très souvent les serveurs sont complètement saturés ce qui majore les difficultés), nous sommes donc inquiets sur les conséquences en termes de stress et de fatigue sur des collègues qui plus est isolés. La lettre du Recteur reçue ce jour va dans le bon sens, mais il faudrait que cette bienveillance se conclue par un appel à tous à se préserver dans un moment aussi complexe à gérer. La priorité devrait être de régler les très nombreux problèmes techniques qui engendrent de fortes inquiétudes chez nos collègues et multiplient le temps de travail.

Le CHSCTD prévu initialement le 19 mars nous aurait probablement permis de vous faire remonter un certain nombre de ces dysfonctionnements, qui s'appuient tous sur des réalités vécues. Le CHSCTD ayant été annulé, nous tenons à vous alerter par ce courriel. **Redisons-le : la santé des personnels doit être la priorité, aucun d'entre eux ne doit perdre la vie en étant contaminé sur son lieu de travail.**

Pour la FSU	Pour la FNEC FP- FO	Pour le SE-UNSA	Pour le SGEN- CFDT
Loïc Baleine, Secrétaire du CHSCTD	Jacques Chevé, Membre du CHSCTD	Robin Maillot, Membre du CHSCTD	Sophie BERNAT, Membre du CHSCTD